

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Séances d'audition des opinions
La participation aux élections municipales à Montréal

MONTRÉAL, le 23 septembre 2022 – La [Commission de la présidence du conseil](#) annonce l'annulation de deux séances d'audition des opinions dans le cadre de la consultation publique sur la participation aux élections municipales à Montréal.

Annulation de séances d'audition des opinions

Veillez noter que les deux séances publiques d'audition suivantes sont annulées :

- 29 septembre 2022 de 19 h 00 à 21 h 00, séance virtuelle
- 4 octobre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00, Hôtel de ville, 155 rue Notre-Dame Est

Les autres séances d'audition seront accessibles en direct et en différé par webdiffusion à partir de la [page web dédiée](#) et sur la chaîne [YouTube](#).

Tous les détails sur cette consultation : realisonsmtl.ca/participationelectorale

Accessibilité

L'Édifice Lucien-Saulnier dispose d'une rampe d'accès, d'une porte automatique, de stationnements et de salles de bain accessibles. La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée d'un système d'aide à l'audition accessible en syntonisant la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes au 514 872-3000.

Les commissions permanentes de la Ville de Montréal

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des personnes élues et à favoriser la participation citoyenne aux débats d'intérêt public.

Les membres de la Commission

La Commission de la présidence du conseil est présidée par Mme Véronique Tremblay, conseillère de la Ville, Verdun. M. Sterling Downey, conseiller de la Ville, Verdun, et M. Sonny Moroz, conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, en assume la vice-présidence.

Sont également membres : Mme Nathalie Goulet, conseillère de la Ville, Ahuntsic-Cartierville, Mme Andrée Hénault, conseillère de la Ville, Anjou, M. Peter McQueen, conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mme Martine Musau Muele, conseillère de la Ville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, M. Alex Norris, conseiller de la Ville, Le Plateau-Mont-Royal, Mme Alba Zuniga Ramos, conseillère de la Ville, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Mme Chantal Rossi, conseillère de la Ville, Montréal-Nord, et Mme Despina Sourias, conseillère de la Ville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

-30-

Renseignements :

Service du greffe

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3000

commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MT](https://www.instagram.com/Comm_MT)